

ANALYSE

FPS - 2016

Mais quel sale TTIP !



Femmes Prévoyantes Socialistes
www.femmesprevoyantes.be



Mais quel sale TTIP ! – FPS 2016

Julie Gillet

Chargée d'études

Secrétariat général des FPS

julie.gillet@solidaris.be

Cette analyse a été menée à partir des travaux menés en régionales par nos animatrices. Merci notamment à Marianne Ansay, Sarah De Baets et Leslie Xhoffray pour leur aide.

Editrice responsable: Carmen Castellano, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles.

Tel : 02/515 04 01



Le traité Transatlantique, c'est quoi ?

TTIP (prononcez « Ti-tip » pour faire bruxellois, « tétéïpé » pour faire wallon) est l'acronyme de Transatlantic Trade and Investment Partnership, ou, en français, Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement. On parle aussi de TAFTA, pour TransAtlantic Free Trade Area, ou de Traité de libre-échange : c'est la même chose.

Le TTIP est un projet de zone de libre-échange entre l'Europe et les Etats-Unis. Ce projet est en négociation depuis juin 2013, lorsque les 27 Etats membres de l'UE ont donné leur accord à la Commission pour négocier en leur nom. Depuis, une centaine de négociateurs se retrouvent régulièrement pour des discussions qui ont lieu à huis clos. Actuellement, la Commission européenne et les Etats-Unis négocient toujours, l'objectif étant de parvenir à un accord cet été, soit avant la fin du mandat de Barack Obama. Néanmoins, de nombreux experts estiment ce délai de plus en plus irréaliste. Les prochaines sessions de travail auront lieu en avril à Washington et en juillet à Bruxelles.

Le TTIP a pour objectif de faciliter la circulation des marchandises et des services entre les deux rives de l'Atlantique. Pour cela, il vise d'une part à réduire les barrières tarifaires et administratives (supprimer les frais de douanes notamment – bien que ces derniers soient déjà très réduits), d'autre part à « harmoniser » les différents accords, normes et procédures qui réglementent aujourd'hui les transactions entre les deux blocs commerciaux.

Il existe un autre accord, moins médiatisé, mais tout aussi important : le CETA. Un traité entre le Canada et l'Union Européenne qui réglementera les relations économiques entre les deux puissances. Le texte de l'accord a été dévoilé en 2014 et fera l'objet d'un vote très prochainement au niveau européen. Si le CETA passe, toutes les grandes entreprises états-uniennes ayant une filiale aux Canada (80% d'entre elles) pourront l'utiliser pour leurs échanges commerciaux avec l'U.E. Il est donc indispensable de rester vigilants. Début mars, sous la pression de l'opinion publique, l'un des chapitres les plus controversés de ce traité a été remanié en profondeur : celui portant sur les tribunaux d'arbitrage privés. Il s'agit déjà d'une belle victoire pour les opposants aux accords de libre-échanges, nous verrons par la suite pourquoi.

Et le poulet au chlore dans tout ça ?

Les principaux obstacles au commerce entre les Etats-Unis et l'Union Européenne aujourd'hui sont les normes en matière de santé, d'hygiène, de sécurité, d'environnement,



qui obligent les entreprises à faire des frais pour se mettre en conformité avec les différentes législations lorsqu'ils veulent exporter leurs marchandises.

Par exemple, aux Etats-Unis, les feux arrières d'une voiture doivent être de couleur ambrée, tandis qu'ils doivent être blancs en Europe : les constructeurs doivent donc produire deux modèles différents selon le marché de destination. Dans ce cas précis, il serait effectivement plus judicieux d'harmoniser les réglementations. Mais ces harmonisations pourraient avoir des conséquences beaucoup plus désastreuses... Beaucoup craignent en effet que le nivellement se fasse par le bas : en Europe, nous appliquons le principe de précaution alors qu'aux Etats-Unis, c'est le principe de risque qui prime (les produits sont rapidement mis sur le marché, quitte à les interdire a posteriori en cas de problème).

En matière d'**alimentation**, les pratiques autorisées aux Etats-Unis et interdites chez nous sont nombreuses : la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM), l'utilisation d'hormones et d'antibiotiques de croissance pour le bétail, l'utilisation de farines animales pour l'alimentation des ruminants, l'utilisation de chlore ou d'acide lactique pour le rinçage de la viande, etc. A ce jour, sur ces sujets sensibles et suite aux vives contestations exprimées par le grand public, le mandat de négociation¹ se veut rassurant : le respect des acquis européens est présenté comme un préalable à la négociation.

Néanmoins, certaines mesures de protection liées à l'**environnement** pourraient tout de même être remises en cause, avec comme conséquence une augmentation de l'utilisation de produits chimiques, une augmentation du CO2 due à la délocalisation des entreprises, une diminution des réserves en eau potable due à la pollution des nappes phréatiques par la libéralisation du gaz de schiste.

Aussi, l'**emploi** ne serait pas épargné par le TTIP. Les Etats se retrouveraient en effet en concurrence quant aux conditions offertes aux investisseurs, accroissant le dumping social. De nombreux experts redoutent une baisse des protections sociales, environnementales et sanitaires afin de rendre le coût du travail plus attractif. Il faut savoir par exemple qu'aux Etats-Unis, le salaire minimum est de 25% inférieur au nôtre, et que le congé de maternité rémunéré n'existe pas : devons-nous nous aligner pour rester compétitifs ? Le secteur de l'agriculture serait également particulièrement fragilisé.

De plus, la vaste portée du TTIP implique que les **services publics** pourraient être concernés directement et indirectement, notamment les services de santé, les universités et écoles,

¹ Traduction de la version définitive du mandat de négociation donné à la Commission européenne par les ministres européens du Commerce lors du Conseil du 14 juin 2013 à lire ici : <http://www.contrelacour.fr/marche-transatlantique-le-mandat-definitif-de-negociation-de-la-commission-europeenne-traduit-en-francais/>



l'approvisionnement en eau, le traitement des déchets, les centrales électriques, les transports... Les conséquences de cette privatisations accrue, notamment des crèches, des maisons de repos et des transports en commun toucherait encore plus durement les femmes.

Le TTIP pourrait également mettre en péril notre système de **soins de santé**, accessibles à tous. En effet, le TTIP pourrait ouvrir aux entreprises commerciales la porte du "service d'intérêt général", assuré aujourd'hui par des ASBL, dont les mutualités et le non-marchand. *« A l'heure actuelle, bien que la Commission européenne ait confirmé que la sécurité sociale sera exclue du TTIP, il n'existe aucune garantie pour les États membres de pouvoir décider eux-mêmes de l'organisation et de la gestion de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance complémentaire, telles que proposées par les mutualités belges »*, explique le Collège intermutualiste national (CIN) dans un communiqué de presse du 22 février. Le TTIP dérégulera également des secteurs fortement protégés chez nous, comme celui des médicaments : aux Etats-Unis, la publicité et la vente en ligne de médicaments sont pratiques courantes.

A qui profite le crime ?

L'objectif annoncé du TTIP est de créer de l'emploi et de la croissance. Ainsi, selon une étude du Center for Economic Policy Research de Londres (CEPR), le TTIP pourraient rapporter 119 milliards d'euros par an à l'UE et 95 milliards aux USA. Une autre étude², plus optimiste encore, évoque la création de 2 millions d'emplois de part et d'autre de l'Atlantique.

Mais ces projections sont à relativiser : dans le scénario du CEPR, on aboutit à l'augmentation promise au bout de dix ans seulement. Par ailleurs, d'autres études sont nettement plus pessimistes : la Tufts University présage ainsi une perte de 600000 emplois en Europe et une baisse des revenus des citoyens. Les exemples du passé ne sont guère plus réjouissants. Ainsi, il y a 22 ans, un accord similaire a été passé entre le Canada, le Mexique et les Etats-Unis, l'ALENA (Accord de Libre-Echange Nord-Américain). Cet accord a causé la perte de plus d'un million d'emplois et une harmonisation des salaires à la baisse.

Qui seraient les grands gagnants de cet accord ? Les multinationales et leurs lobbies, qui consacrent des moyens énormes pour la finalisation et la ratification de ce traité, qui accroîtrait davantage encore leur puissance. Les PME, qui constituent plus de 99% des

² Selon une étude de la Fondation Bertelsmann.

entreprises en Europe aujourd'hui, n'y gagneraient quasiment rien, leurs revenus d'exportation étant très faibles.

Vous en reprendrez bien encore un peu ?

Initialement, le TTIP prévoyait la mise en place d'un mécanisme d'arbitrage des conflits entre les entreprises et les Etats, un ISDS (Investor to State Dispute Settlement). En clair, une sorte de tribunal international privé, qui statuerait entre un Etat et une entreprise qui se sentirait flouée. Créés à la base pour protéger les entreprises menacées d'expropriations abusives, de tels tribunaux existent déjà depuis les années 50 dans la plupart des accords commerciaux. Problème : aujourd'hui, ces ISDS se révèlent bien souvent des armes à la disposition des multinationales pour attaquer les Etats sur la santé, l'environnement ou le social. Par exemple, en 2010, le géant du tabac Philip Morris a attaqué l'Uruguay devant un de ces ISDS pour sa politique anti-tabac qui dévaluait l'image de marque de ses produits, en vertu du traité bilatéral d'investissement signé entre la Suisse et l'Uruguay.



Sous la pression de l'opinion publique et du Parlement européen, le concept d'un ISDS au sein du TTIP a été abandonné, remplacé par un Investment Court System (ICS), soit un tribunal « public » offrant davantage de garanties d'impartialité. Mais de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer l'aspect purement « cosmétique » de ce changement, qui ne solutionnerait aucunement les risques que de tels systèmes font peser sur la démocratie.

Aussi, le TTIP prévoit de mettre en place un « comité de coopération réglementaire », qui pourrait permettre à quelques « experts » de poursuivre l'effort d'harmonisation des réglementations, en bloquant par exemple les projets de lois trop menaçants (y compris



ceux visant la protection de l'environnement ou de la santé). Des « experts » bien souvent liés aux multinationales et à leurs profits...

Une autre critique à l'encontre du TTIP est le secret qui a entouré et entoure toujours les négociations. Les parlementaires européens n'ont en effet accès aux documents que depuis peu et encore : seulement sur autorisation, seul, avec interdiction de faire des copies, et pas question d'être accompagné d'un expert pour déchiffrer les centaines de pages rédigées dans un jargon hyper technique et en anglais. S'il faut reconnaître que des efforts sont réalisés en matière de transparence (nombre de documents ont aujourd'hui été rendus publics face à la demande du public, et notamment le Mandat de négociation européen, déjà abordé plus haut), la Commission refuse toujours que les procès-verbaux des négociations soient publics.

En conclusion

Dans cette analyse, nous avons tenté vulgariser au maximum le TTIP, matière qui peut paraître complexe de prime abord. Dans la démarche d'éducation permanente qui est la nôtre, il nous semble en effet primordial de rendre cette thématique accessible au plus grand nombre, et de fournir à tout un chacun les outils nécessaires à une réflexion critique et argumentée.

En tant qu'association féministe et citoyenne, nous sommes contre le TTIP car nous croyons aux valeurs de solidarité et de justice sociale. Nous pensons que le TTIP et le CETA sont des dangers pour la démocratie, l'Etat de droit, la protection de l'environnement, des travailleurs et des consommateurs.

L'Histoire a déjà maintes fois démontré qu'en période de crise, les femmes sont en première ligne des mesures d'austérité : le TTIP ne fera pas exception. En réduisant l'accès aux soins de santé, en favorisant la privatisation des services sociaux et publics, en précarisant encore davantage le marché de l'emploi, en dégradant les normes socio-sanitaires et écologiques, en accroissant la pauvreté des femmes âgées, le TTIP est porteur d'inégalités et de précarité dont les femmes seront les premières victimes.

Pour toutes ces raisons, nous refusons catégoriquement et entièrement le TTIP et tout autre accord de ce type. Le progrès économique ne pourra s'accomplir que dans une société démocratique qui privilégie les valeurs de solidarité, de respect et de justice sociale.



Plus de 3,2 millions de personnes ont déjà signé la **pétition STOP TTIP**, qui constitue un signal fort de l'opposition des citoyens adressé aux responsables politiques : <https://stop-ttip.org/fr/maintenant-il-faut-agir>.

De nombreuses actions sont menées par nos régionales, notamment de Liège et Charleroi. Pour les contacter : www.femmesprevoyantes.be

Bibliographie

- « *Les accords commerciaux de libre-échange : quels enjeux pour les mutualités et les soins de santé ?* », colloque du jeudi 1^{er} octobre 2015, organisé par le Collège Intermutualiste National.
- « *L'enjeu du modèle européen face au partenariat transatlantique* », rencontre-débat du 18 septembre 2015, organisé par le Centre féminin d'Education Permanente.
- « *TTIP : asphyxie pour la démocratie* », Pluricité d'octobre-novembre 2015, <http://www.carrefourdescultures.org/wp-content/uploads/2015/10/PLURICIT%C3%89-16.compressed.pdf>
- « *TTIP : tout savoir sur le traité de libre-échange transatlantique* », par Grégory Raymond, paru sur le HuffPost le 5/12/2014, http://www.huffingtonpost.fr/2014/05/19/ttip-traite-libre-echange-europe-etats-unis_n_5336832.html
- « *Si vous n'avez rien suivi au Tafta, le grand traité qui effraie* », par Maxime Vaudano, paru sur Lemonde.fr le 13/10/2015, http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/10/13/si-vous-n-avez-rien-suivi-au-tafta-le-grand-traite-qui-effraie_4788413_4355770.html
- Dossier de la semaine sur le TTIP paru dans L'Avenir entre le 13/10/2015 et le 17/10/2015.
- « *Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement PTCT-TTIP* », IEV, par Ariane Fontenelle, mars 2015, <http://www.iev.be/Notes-politiques/Le-partenariat-transatlantique-de-commerce-et-d-in.aspx>.
- « *Le Grand Marché Transatlantique : La menace sur les peuples d'Europe* », Raoul Mar Jennar, mars 2014, <http://www.jennar.fr/?p=3395>
- « Stop TTIP », une brochure éditée par Solidarité Liège en juillet 2015.
- Dossier sur le TTIP, sur le blog d'Olga Zrihen, <http://www.zrihen.be/index.php/mais-qui-c-est-ce-ttip>
- <http://cestquicettip.org>

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 10 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :

www.femmesprevoyantes.be



Avec le soutien de :

